

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
Série ES

Session 2003

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SPÉCIALITÉ

Durée : 4 heures + 1 heure
Coefficient : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse,
ainsi que l'un des deux sujets de spécialité.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La rentabilité des entreprises suffit-elle à expliquer l'évolution de l'investissement ?

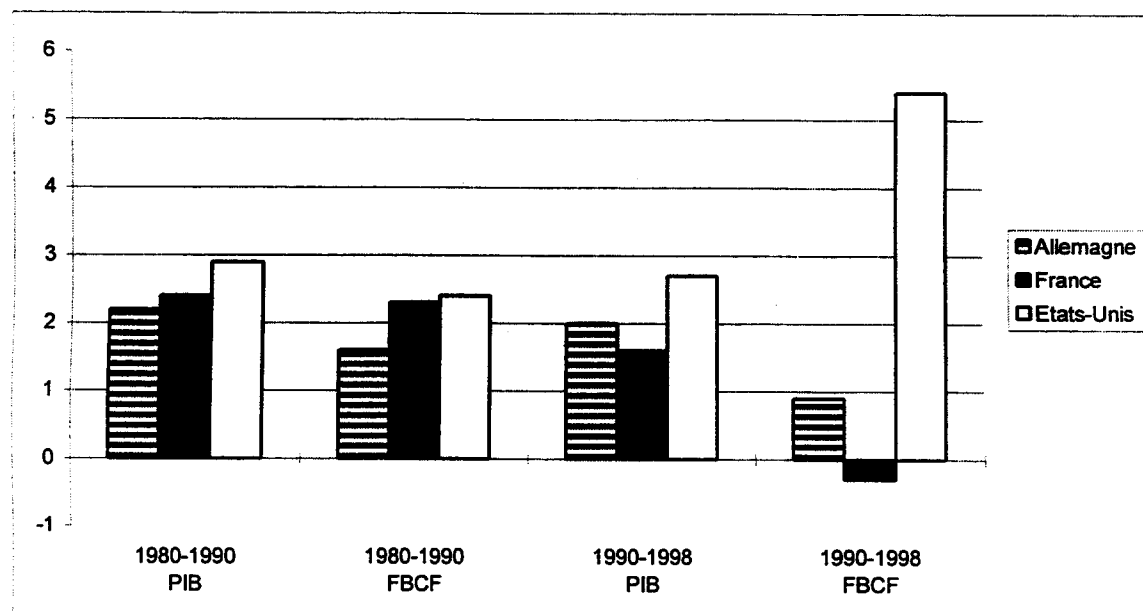
DOCUMENT 1

Le rôle des débouchés et donc de la demande est déterminant pour comprendre l'évolution de l'investissement, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau de l'économie dans son ensemble. Cependant, certaines entreprises investissent, non pour produire plus (investissement de capacité), mais pour produire à coûts plus bas (investissement de productivité ou de rationalisation) ; c'est donc non seulement l'évolution de la demande, mais aussi celle des coûts, en particulier en travail (substitution du travail par le capital) qui entre en ligne de compte.

Source : J.P. Faugère, C. Voisin, *Le système financier français*, Nathan, Circa, 1994.

DOCUMENT 2

**Taux de croissance annuel moyen en volume du PIB
et de l'investissement (FBCF⁽¹⁾) (en %)**



Sources : d'après *Rapport 1999 sur la compétitivité*, Commission européenne ; *Principaux indicateurs économiques*, OCDE ; Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), 1999.

(1) FBCF : formation brute de capital fixe, mesure de l'investissement en comptabilité nationale

DOCUMENT 3

Quelques indicateurs de l'économie française (en %)

	1970	1974	1978	1982	1986	1990	1997	2001
Taux d'intérêt réels à long terme	3,0	-2,2	1,4	3,8	6,2	6,8	4,2	4,9 ⁽³⁾
SOCIETES NON FINANCIERES								
Taux de marge ⁽¹⁾	30,8	29,9	27,3	25,6	31,0	32,5	32,3	31,6
Taux d'autofinancement ⁽²⁾	75,5	64,4	72,4	57,6	94,0	89,4	118,7	69,6
MENAGES								
Consommation (taux d'accroissement en volume)	4,7	2,2	3,8	3,4	3,7	2,4	0,9	2,6
Taux d'épargne (en % du revenu disponible)	18,7	19,8	20,4	17,3	12,9	12,5	14,6	16,1
<i>(1) excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée brute</i>								
<i>(2) épargne brute/formation brute de capital fixe</i>								
<i>(3) source OCDE</i>								

Source : d'après *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 1998 (jusqu'en 1997) et «*Les comptes de la Nation en 2001*», INSEE Première n°843, avril 2002 (dernière colonne).

DOCUMENT 4

Le financement des investissements s'est profondément modifié. Dans les années 70, le partage de la valeur ajoutée a été plus favorable aux salariés. La part des profits a diminué et les entreprises ont eu recours massivement à l'emprunt. Les années 80 ont connu un phénomène inverse. La remontée de la part des profits a permis aux entreprises d'autofinancer plus largement leurs investissements. On est même arrivé au début des années 90 à une situation paradoxale puisque les taux d'autofinancement sont largement supérieurs à 100%. Les entreprises dégagent plus d'épargne qu'elles ne réalisent d'investissement. Elles sont devenues des agents à capacité de financement et ont les moyens d'investir. Si elles ne le font pas, c'est parce que les débouchés leur paraissent insuffisants.

Source : Pierre-André Corpron, «*Investissement*», Découverte de l'économie (tome 1)-Cahiers Français n°279, La Documentation française, janvier-février 1997.

DOCUMENT 5

**Evolution du taux de rentabilité économique du capital⁽¹⁾ dans le secteur privé
(en moyenne annuelle et en points de pourcentage)**

	1965-1982	1983-1999
Allemagne	-0,3	0,5
France	-0,5	0,5
Etats-Unis	-0,7	0,5

Mode de lecture : en France, entre 1965 et 1982, le taux de rentabilité économique du capital a diminué en moyenne tous les ans de 0,5 point de pourcentage

Source : d'après Arnaud Sylvain, «*Rentabilité et profitabilité du capital : le cas de six pays industrialisés*», Economie et statistique n°341-342, INSEE, 2001.

(1) taux de rentabilité économique du capital = excédent brut d'exploitation / stock brut de capital

DOCUMENT 6

Le rendement des capitaux propres dans l'industrie française ne rejoint pas le niveau qui était le sien à la fin des années 80. Mais 1997 et 1998 consolident le mouvement de reprise de la rentabilité financière, grâce à l'amélioration des bénéfices. Depuis 1996, la rentabilité financière⁽¹⁾ se situe au-dessus du taux d'intérêt réel, ce qui rend à nouveau attractif pour les actionnaires les placements dans les entreprises industrielles. Enfin, le rythme de progression d'une année sur l'autre de la rentabilité des capitaux propres est supérieur à celui de la valeur ajoutée, ce qui traduit la volonté des entreprises de privilégier, dans le partage des richesses créées, les détenteurs de parts de l'entreprise.

Le changement d'ordre de grandeur de la rentabilité financière entre la fin des années 80 et la fin des années 90 traduit finalement le passage progressif d'une économie d'endettement⁽²⁾ à une économie de fonds propres⁽³⁾. Au début des années 90, les entreprises industrielles françaises se sont massivement désendettées sous l'effet de l'augmentation des taux d'intérêt réels, pour accroître leurs capitaux propres. Conséquence mécanique, leur rentabilité financière s'est dégradée par gonflement des fonds propres, alors que les bénéfices subissaient le contre-coup de la crise.

Source : «*Résultats des entreprises*», L'état de l'industrie française, Commission permanente de la concertation pour l'industrie, rapport 2000.

(1) taux de rentabilité financière = (excédent brut d'exploitation – intérêts versés) / fonds propres

(2) économie caractérisée par la prépondérance du financement bancaire (création monétaire) et de la finance indirecte

(3) économie caractérisée par la prépondérance de la finance directe (l'investissement est financé par de l'épargne et non par la création monétaire)

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

L'action collective au sein des sociétés contemporaines

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

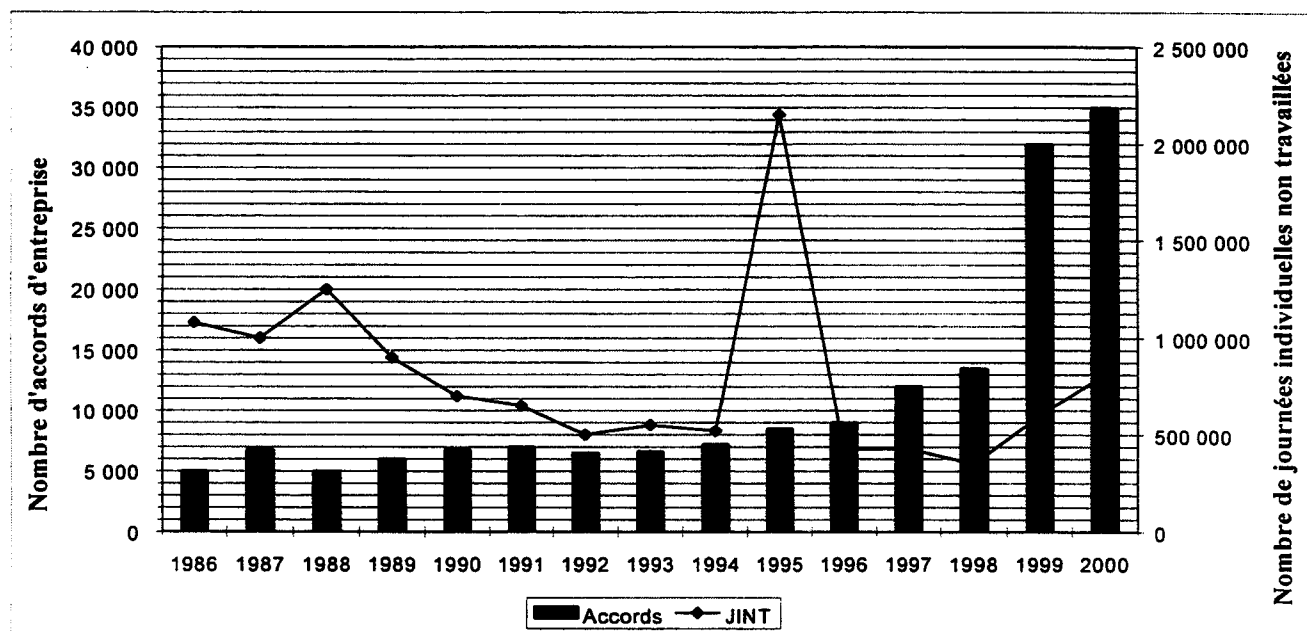
- 1) Quelles sont les valeurs des deux indicateurs pour l'année 1988 (**document 1**) ? (1 point)
- 2) Quel lien établissez-vous entre l'évolution du nombre d'accords d'entreprise et celle du nombre de journées individuelles non travaillées (**document 1**) ? (1 point)
- 3) Expliquez pourquoi le « *contexte* » peut influencer sur l'action collective (**document 2**). (2 points)
- 4) Caractérissez l'évolution des conflits du travail au sein de l'entreprise (**document 2**) ? (1 point)
- 5) Expliquez la phrase soulignée (**document 3**). (1 point)
- 6) Quel changement en matière d'action collective, l'auteur du **document 3** met-il en évidence ?
(2 points)
- 7) Quelles sont les grandes tendances, en matière de grèves, observées depuis 1997 dans les entreprises (**document 4**) ? (2 points)

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir mis en évidence une tendance à l'affaiblissement des conflits du travail dans les entreprises depuis le début des années 80, vous montrerez que l'on assiste cependant, aujourd'hui, à un renouvellement de l'action collective dans ce domaine.

DOCUMENT 1

**Evolution du nombre de jours de grève ⁽¹⁾, hors fonction publique,
et du nombre d'accords d'entreprise ⁽²⁾ (y compris sur les 35 heures)**



Source : D'après Ministère de l'emploi et de la solidarité - Direction de l'animation de la recherche des études et statistiques (DARES), *Premières informations*, Novembre 2000 - n°48.1 et Février 2002 - n°09.1

(1) Journées individuelles non travaillées

(2) Par « accord d'entreprise », on désigne le résultat de la négociation entre la direction d'une entreprise et les délégués syndicaux ou les représentants du personnel, portant sur le statut professionnel des salariés, leurs conditions de travail ou de rémunération.

DOCUMENT 2

Les conflits « ouverts »⁽¹⁾ sont rares aujourd'hui. Une première explication de ce phénomène réside dans le fait qu'un contexte marqué par le chômage et la précarité est éminemment défavorable à l'expression et à l'action collective. La propension des salariés à la grève serait ainsi plus forte pendant les périodes de plein-emploi et de croissance que pendant les périodes de chômage et de récession. Si cette relation entre chômage et action revendicative semble confirmée par de nombreuses observations et analyses, il faut toutefois se garder de toute interprétation simpliste. D'autres variables d'explication doivent être prises en compte comme les changements socio-politiques et l'évolution de l'activité conventionnelle⁽²⁾.

Source : *Rapport du Conseil économique et social*, « Prévention et résolution des conflits du travail », n°98-2, février 1998.

(1) Par conflits ouverts on entend des conflits déclarés s'exprimant sous la forme d'une action collective, que la mobilisation soit ou non organisée par les syndicats.

(2) L'« activité conventionnelle » correspond à la signature de conventions collectives (accords relatifs aux conditions de travail et de rémunération, conclus entre organisations patronales et organisations syndicales, et bénéficiant à tous les salariés, qu'ils soient ou non syndiqués).

DOCUMENT 3.

La grève est en déclin profond presque partout dans les pays capitalistes développés. Au contraire, les types de mobilisation qui renvoient aux traits les plus traditionnels de la manifestation et de l'occupation de l'espace de la rue prennent, notamment en France, une ampleur importante. (...) La grève reste encore un engagement collectif ; elle implique une fusion du groupe ou un « groupe en fusion » ; elle induit, pour ceux qui la font, un coût matériel et symbolique, parfois élevé ; elle s'inscrit dans la durée, celle de son exercice, de ses lendemains et parfois de ses séquelles (la répression patronale, etc.) ; elle s'implique dans une logique de face à face et de rapports de force ; elle affirme une conscience d'opposition à l'égard d'un pouvoir qui s'incarne immédiatement dans des personnages ou des instances sociaux précis (hiérarchie, direction) ; enfin, elle se cantonne à la scène privée de l'entreprise. Au contraire, la manifestation est un acte public qui interpelle souvent l'Etat ou la représentation politique (les élus). La mobilisation y est éphémère ; elle est peu coûteuse, non contraignante et toujours ponctuelle.

Source : Guy Groux, *Vers un renouveau du conflit social ?* Bayard 1998.

DOCUMENT 4.

Les grèves dans les entreprises du secteur privé et public nationalisé

	1997	1998	1999	2000
Conflits localisés ⁽¹⁾				
Nombre de journées individuelles non travaillées <i>(dont, en pourcentage, survenues dans les établissements de plus de 500 salariés)</i>	393 380 (36 %)	345 576 (35 %)	568 135 (47 %)	807 758 (49 %)
Taux de participation (effectif des grévistes / effectif des établissements en grève)	29%	28 %	32 %	37 %
Proportion de conflits résolus	89,7 %	88,2 %	60 %	49,5 %
Conflits généralisés ⁽¹⁾				
Nombre de journées individuelles non travaillées	61 719	7 600	5 426	2 102
Ensemble des conflits (localisés et généralisés)				
Nombre de journées individuelles non travaillées	455 099	353 176	573 561	809 860

(1) Pour le décompte des jours de grève, une distinction est instituée, depuis 1975, entre conflits localisés et conflits généralisés, selon l'origine du mot d'ordre de grève. Si le mot d'ordre est propre à l'entreprise, il s'agit d'un conflit localisé. S'il est extérieur à l'entreprise, et commun à plusieurs d'entre elles, il s'agit d'un conflit généralisé. Une journée d'action nationale, plurisectorielle ou non, sera ainsi considérée comme un conflit généralisé.

Source : D'après Ministère de l'emploi et de la solidarité - Direction de l'animation de la recherche des études et statistiques (DARES), *Premières informations*, Septembre 1999 - n°38.3, Novembre 2000 - n°48.1 et Février 2002 - n°09.1

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ**Durée : 1 heure***Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :***SUJET A***Ce sujet comporte deux documents.***THÈME DU PROGRAMME :****La division du travail à partir de l'analyse de Marx****DOCUMENT 1**

La division du travail, telle que l'exige la manufacture, fait de l'accroissement incessant des ouvriers employés une nécessité technique (...).

La manufacture estropie le travailleur, elle fait de lui quelque chose de monstrueux en activant le développement factice de sa dextérité de détail, en sacrifiant tout un monde de dispositions et d'instincts producteurs (...).

Ce n'est pas seulement le travail qui est divisé, subdivisé et réparti entre divers individus, c'est l'individu lui-même qui est morcelé et métamorphosé en ressort automatique d'une opération exclusive.

Originellement, l'ouvrier vend au capital sa force de travail, parce que les moyens matériels de la production lui manquent. Maintenant, sa force de travail refuse tout service sérieux si elle n'est pas vendue. Pour pouvoir fonctionner, il lui faut ce milieu social qui n'existe que dans l'atelier du capitaliste (...).

Ce que les ouvriers parcellaires perdent se concentre en face d'eux dans le capital. La division manufacturière leur oppose les puissances intellectuelles de la production comme la propriété d'autrui et comme pouvoir qui les domine.

Source : Karl MARX, *Le capital, livre premier*, Éditions sociales, 1973 (première édition 1867).

DOCUMENT 2

Les conditions de travail des salariés en France

Proportion de salariés (en %)	1984	1991	1998
qui doivent répéter continuellement une même série de gestes ...dans des cycles de moins d'une minute	20 5	30 7	29 7
dont le rythme de travail est imposé :			
- par une demande à satisfaire immédiatement	28	46	54
- par des normes ou des délais inférieurs à une heure	5	16	23
auxquels on dit comment faire le travail	nd (1)	18	14
qui appliquent strictement les consignes	nd	42	37
qui font généralement appel à d'autres pour régler les incidents	nd	35	28

Source : d'après les enquêtes conditions de travail de la Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques, (Ministère de l'emploi et de la solidarité), les dossiers de la DARES, 2000 n°4.

(1) nd : non déterminé (questions non posées dans l'enquête de 1984).

QUESTIONS

- 1) À l'aide du document 1 et de vos connaissances, vous présenterez les principales caractéristiques de la division du travail selon Marx. (9 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée dans le document 1. (5 points)
- 3) Les données des enquêtes récentes sur les conditions de travail en France (document 2), confirment-elles l'analyse de Marx sur la division du travail ? (6 points)

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

THEME DU PROGRAMME :

La relation salaire-emploi à partir de l'analyse de Keynes.

DOCUMENT 1

Si la main-d'oeuvre, en réponse à un déclin graduel de l'emploi, offrait ses services à un salaire nominal de plus en plus bas, il n'en résulterait en règle générale aucune diminution des salaires réels ; peut-être même ces salaires réels augmenteraient-ils, puisque le volume de la production tendrait à décroître. (...)

Le maintien de la stabilité du niveau général des salaires nominaux constitue, tout bien pesé, la politique la plus sage pour un système fermé. La même conclusion reste valable dans un système ouvert, pourvu que l'équilibre avec le reste du monde puisse être assuré par les variations du change. La stabilité des prix dans la courte période est liée à l'absence de fluctuations de l'emploi.

D'autre part, en ce qui concerne la longue période, il reste encore à choisir entre une politique de salaires stables laissant les prix fléchir lentement à mesure que la technique et l'équipement progressent et une politique de prix stables laissant les salaires monter lentement. A tout prendre, c'est à la dernière que va notre préférence, eu égard au fait qu'il est plus facile de maintenir le volume effectif de l'emploi dans une limite donnée de proximité du plein emploi lorsqu'on s'attend à la hausse des salaires que lorsqu'on s'attend à leur baisse.

Source : John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Bibliothèque scientifique Payot, 1969, (première édition 1936).

DOCUMENT 2

La flexibilité des salaires réels permet de restaurer la compétitivité des entreprises et favorise l'ajustement des prix relatifs⁽¹⁾. C'est la raison pour laquelle la Commission européenne promeut le développement de la flexibilité du marché du travail dans le cadre de l'Union Économique et Monétaire, où les chocs d'offre asymétriques (c'est-à-dire dont les effets diffèrent d'un pays de la zone euro à l'autre) ne peuvent plus être accommodés par la politique monétaire ou par la politique de change, puisque celles-ci sont désormais communes.

Source : Manuel Vasquez, *L'emploi et le chômage*, in *La conjoncture*, Notes et études documentaires n° 5153, La documentation française, juin 2002.

(1) Prix relatif : rapport du prix d'un bien au prix d'un autre bien.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du document 1, vous présenterez l'analyse de la relation salaire-emploi selon Keynes. (10 points)
- 2) Expliquez le passage souligné du document 1. (4 points)
- 3) Montrez en quoi le document 2 s'oppose à la thèse de Keynes. (6 points)